

PV DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 26 JANVIER 2017

Membres présents

M. Yvan SCHMITT – Proviseur
M. Antoine KOPP – Directeur du Primaire
M. Philippe FIEVET – Directeur Administratif et Financier
Mme Anne FRICOT – CPE
M. Jean GLISIA – Conseiller Consulaire
Mme Zineb AKHANCHOUF – Représentante du personnel non enseignant
Mme Charlotte LEDOUX – Représentante des enseignants du secondaire
M. Christophe SCHAAD – Représentant suppléant des enseignants du secondaire
Mme Carole CLOTTEAU - Représentante des enseignants du primaire
Mme Carolyn HUNGU – Représentante des enseignants du primaire
Mme Christelle OCHANINE – Représentante des parents d’élèves au Conseil d’établissement
M. Bony MPAKA NKUBIRI - Représentant des parents d’élèves au Conseil d’établissement
Mme Isabelle PICARD – Représentante du Comité de Gestion (voix consultative)
Mme Djamila SAINI - Représentante du Comité de Gestion (voix consultative)

Membres excusés

M. Jean-Pierre TUTIN – COCAC
Mme Farah BHANJI - Représentante des parents d’élèves au Conseil d’établissement
M. Pierre Antoine GOUTIER - Représentant des élèves du secondaire
M. Sacha OSSEY - Représentant des élèves du secondaire

Membres absents

Le Conseil d’Etablissement est ouvert par M. SCHMITT, Proviseur à 17h20.
Le quorum est atteint avec 8 personnes.

Mme PICARD accepte la tâche de secrétaire de séance.

Le nombre de votants varie selon les points abordés en fonction des arrivées / départs de certains membres du Conseil d'Etablissement.

1-1/ Approbation du PV du Conseil d'Etablissement du 8 novembre 2016 : VOTE

Le PV de la réunion du 8 novembre 2016 est soumis à l'approbation du CE :

Pour : 8 Abstention : 0 Contre : 0

Le CR du CE du 8 novembre 2016 est adopté.

2-1/ Elaboration du calendrier scolaire 2017 - 2018 : INFORMATION

Pour rappel, le calendrier scolaire de l'année suivante est adopté par le Conseil d'établissement sous réserve du respect des contraintes réglementaires à respecter.

Le projet de calendrier scolaire sera préparé en commission « calendrier scolaire » qui se réunira :

- lundi 13 mars à 16h30
- lundi 20 mars à 16h30

La commission comprendra :

- des membres de la Direction : Proviseur, Directeur, DAF.
- des représentants des parents : Mme OCHANINE, Mme BHANJI.
- des représentants des enseignants : Mme CLOTTEAU, Mme LEDOUX.

La commission sera ouverte à des parents et des personnels non membres du Conseil d'Etablissement notamment les membres du Conseil d'Ecole.

Le Conseil d'établissement prévu le jeudi 23 mars aura à valider le projet.

Dès que la circulaire de l'AEFE relative à l'élaboration du calendrier scolaire sera diffusée, les documents préparatoires seront adressés aux parents et personnels volontaires.

Les élèves du secondaire seront consultés en Conseil de la Vie Lycéenne.

Le Conseil d'Ecole se prononcera également avec voix consultative.

3-1/ Consultation et changement d'appellation du Lycée : VOTE

La réflexion sur l'appellation du Lycée découle d'un projet de nouveau logo qui a été évoqué en commission « Communication ».

Le travail de consultation a été initié afin d'avoir une démarche plus globale concernant l'identité, l'appellation et le logo du Lycée.

M. PLACE qui est en charge du projet de délocalisation a accepté d'organiser la réflexion et la consultation. Je l'en remercie. En terme de méthode, M. PLACE a diffusé un questionnaire en ligne pour les parents et un questionnaire pour les personnels. Les élèves du secondaire (collège et lycée) ont organisé une consultation pour tous les élèves volontaires.

M. PLACE présente la démarche des différentes consultations et leurs résultats.

Cette présentation est adressée en pièce jointe.

La décision relative à un changement de l'appellation du lycée est de la compétence de l'APE.

Le Conseil d'Administration pourra présenter une proposition soumise à l'approbation des parents d'élèves lors de l'Assemblée Générale prévue le 27 avril.

L'AEFE et SEM l'Ambassadeur de France, préalablement consultés, n'ont pas d'objection à un éventuel changement d'appellation.

Une présentation des résultats de la consultation a été effectuée pour information lors du Conseil d'école du 23 janvier 2017.

Le proviseur souhaite recueillir l'avis du Conseil d'établissement sur le principe d'une modification de l'appellation :

Vote : pour : 8 Abstention : 1 Contre : 1

Et sur une proposition à transmettre au Conseil d'Administration :

Vote sur la proposition du nom : Lycée Français International de Nairobi ou Lycée Français de Nairobi
The French School The French School

Vote : pour : 7 Abstention : 2 Contre : 1

4/ Voyages scolaires

Le Proviseur présente les projets de voyages scolaires pour la période de janvier à la mi-avril.

Il rappelle que pour chaque projet de voyage, deux votes seront organisés :

- 1 vote sur l'autorisation donnée au chef d'établissement d'organiser le voyage
- 1 vote sur le montant maximal qui pourra être demandé aux parents des élèves concernés

4-1 / Projet de voyage : classe verte en CPA & CPB

Le projet de classe verte est organisé par M. CLAVE et Mme MORIN FEID pour les élèves de CPA et CPB (30 élèves sur 35). La classe verte se déroulera à KEMBU FARM près de NAKURU du lundi 27 au jeudi 30 mars 2017 (4 jours/3 nuits).

L'encadrement sera assuré par 4 personnes : les enseignants M. CLAVE et Mme MORIN FEID, une enseignante d'anglais Hannah KINUYA, une enseignante FLE Sarah BONHOMME.

KEMBU FARM est un environnement fermé et sécurisé, une infirmerie est installée dans l'enceinte de la ferme.

Vote sur l'autorisation d'organiser le voyage :

Pour : 10 Abstention : 0 Contre : 0

La participation des familles comprend le transport en bus, une assurance, l'hébergement, les repas et les activités. La participation des familles s'élève à 15.000 KES / participant.

Vote sur le montant maximal de qui pourra être payé par les parents :

Pour : 10 Abstention : 0 Contre : 0

4-2/ Projet de voyage : classe verte en CE2B

Le projet de classe verte de la classe de CE2B concerne 23 élèves.

Le voyage est organisé par M. KENTAOUI.

La classe verte se déroulera à NAIVASHA, à Elsamere Center du lundi 12 au vendredi 16 juin 2017 (5 jours/4 nuits).

L'encadrement sera assuré par 3 personnes : M. Bouchaib KENTAOUI et 2 personnes à définir.

Vote sur l'autorisation d'organiser le voyage :

Pour : 10 Abstention : 0 Contre : 0

La participation des familles comprend le transport en bus, l'entrée du parc, l'hébergement, les repas et les activités ainsi qu'une assurance.

La participation des familles s'élève à 20.100 KES / participant.

Vote sur le montant maximal de qui pourra être payé par les parents :

Pour : 10 Abstention : 0 Contre : 0

4-3/ Projet de voyage : classe verte en 3A & 3B

Le projet de classe verte de la classe de 3A & 3B concerne 38 élèves.

Le voyage est organisé par Mme LEDOUX.

La classe verte se déroulera à NAIVASHA, à Elsamere Center du dimanche 9 au mardi 11 avril 2017 (3 jours/2 nuits).

La classe verte se déroulera avec des élèves de l'école française de Kampala. Le programme alternera des activités habituelles à Naivasha et la préparation des rencontres littéraires avec l'auteure Anne Laure BONDOUX.

L'encadrement sera assuré par 3 personnes : Charlotte LEDOUX, Jean GLISIA et Christophe SCHAAD.

Vote sur l'autorisation d'organiser le voyage :

Pour : 9

Abstention : 0

Contre : 0

La participation des familles comprend le transport en bus, l'entrée du parc, l'hébergement, les repas et les activités ainsi qu'une assurance.

La participation des familles s'élève à 10.300 KES / participant.

Vote sur le montant maximal de qui pourra être payé par les parents :

Pour : 9

Abstention : 0

Contre : 0

5-1/ Services des enseignants : indemnités pour missions particulières 2016 - 2017

La mise à l'ordre du jour de ce point résulte d'une demande de l'AEFE qui exige une délibération du Conseil d'Etablissement.

Le Lycée reconnaît dans les services des enseignants des heures de coordination de discipline, de concertation et d'accompagnement des personnels non titulaires.

Ces heures seront intégrées dans le service des enseignants en contrat local.

Pour ce qui concerne les enseignants « résidents », ces heures doivent apparaître sous la forme d'indemnités pour mission particulière.

Le Proviseur présente les heures prévues pour cette année et commente ces missions particulières.

Anglais : Mme GOUBIN + 1 h de concertation + 1 h de coordination CECRL et examens

EPS : M. BUFFE + 1 h de coordination (heure réglementaire dès que 3 professeurs d'EPS)

ESPAGNOL : M. URLACHER + 0.5 h d'accompagnement professionnel (Mme GOZALBEZ RAULL)

HISTOIRE et GEOGRAPHIE : M. BRAUD + 0.5 h de coordination et + 0.5 h de concertation OIB

MATHEMATIQUES : M. DUPLESSY + 0.5 h d'accompagnement professionnel en 6ème (Mme JOCKIN) et + 0.5 h d'accompagnement professionnel en 4ème (Mme ABASS)

Les Enseignants Expatriés avec Mission de Conseil Pédagogique au Secondaire effectuent des missions d'accompagnement en mathématiques et en SVT dans le cadre de leur mission de formateur.

Le Proviseur demande aux membres du Conseil d'établissement de valider cette organisation :

Pour : 8

Abstention : 0

Contre : 0

Les indemnités pour missions particulières pour l'année scolaire 2017 – 2018 seront soumises à l'approbation du Conseil d'Etablissement qui se réunira le 28 juin et validera la proposition d'organisation des enseignants.

6-1/ Questions diverses posées par les représentants des parents :

1/ CANTINE : Les enfants font état d'une dégradation de la qualité des repas servis à la cantine. Du coup, ils ne mangent presque rien et reviennent affamés à la maison. Il y a beaucoup trop de nourriture kényane et pourtant le prix des repas n'est pas kényan.

Cette observation ne semble pas correspondre à un avis généralisé même si en effet nous avons des retours des familles sur la qualité des menus. La commission cantine est là pour travailler régulièrement avec le prestataire et veiller à l'équilibre de ces menus et à leur qualité. Cependant du fait du multiculturalisme de l'école il est difficile de pouvoir contenter quotidiennement tous les enfants. Par ailleurs, de nombreuses améliorations ont été mises en place en ce début d'année (service, cuisson des légumes, qualité de la viande, assaisonnement)

Néanmoins plusieurs instances vont permettre de croiser les impressions :

Une commission « Cantine » s'est réunie le mardi 24 janvier.

Une commission « Menus » avec des élèves du secondaire est prévue le 2 février.

Le premier « Conseil des élèves » du primaire se réunira le 10 février.

2/ ENTREES ET SORTIES AU NIVEAU DE LA GUERITE : Il semblerait que les portillons ne soient pas utilisés comme ils le devraient (toujours le même pour entrer et toujours le même pour sortir), ce qui rendraient les entrées et sorties des parents et des élèves plus fluides, surtout aux heures « de pointe ». Serait-il possible d'optimiser cela ?

Ce point sera vérifié dans les prochains jours.

3/ PARKING : Une amélioration visible de l'organisation du parking s'était faite sentir mais à nouveau, les parents remarquent que des voitures restent de longues heures (voire toute la journée) garées sur le parking et empêchent ceux qui arrivent juste pour 15h d'entrer dans le parking (y compris les parents avec sticker « maternelle »).

Les murs du parking ont été repeints durant les vacances de Noël et cela présente une amélioration de l'aspect de l'établissement mais pourquoi n'avoir pas fait celui de gauche (mitoyen du "Yaya apartments"), qui reste sale et piqué de moisissures ?

Nous avons effectivement relancé l'organisation du parking pour optimiser les capacités de stationnement des parents munis d'un sticker « maternelle » ou « CP ».

Depuis le 16 décembre, le poste de coordonnateur de sécurité est vacant. Le recrutement d'un nouveau coordonnateur est en cours (réunion de la commission « Ressources Humaines » ce matin jeudi 26 janvier, réunion du CA prévue le lundi 30 janvier).

Il sera demandé au nouveau coordonnateur de faire appliquer plus strictement les consignes relatives au stationnement.

Les murs du parking ont été repeints, ainsi que ceux du mur mitoyen du « Yaya apartments ».

4/ SURVEILLANCE DES ELEVES : Plusieurs parents ont remarqué que les surveillants sur le plateau (lors des entrées et sorties des élèves) ne sont pas très compétents ni vigilants : souvent à discuter ou regarder leur téléphone (voire même lire leur journal sur un banc) plutôt que de s'occuper des élèves sous la paillote ou sur le terrain. Ils laissent même les élèves jouer avec le matériel sportif sur les terrains et l'endommager. Des parents pointent en particulier le surveillant Alex.

Les consignes relatives à la surveillance des élèves excluent bien sûr les usages privés de lecture d'un journal ou de l'utilisation de son Smartphone. Un rappel de ces consignes est donc effectué.

Par ailleurs, certains personnels de surveillance peuvent être sur le site du Lycée sans être en service (heures non comptabilisées).

5/ TOILETTES DES ELEVES : Les élèves et les parents se plaignent de leur manque de propreté. Dès la mi-journée, les élèves n'osent plus aller aux toilettes, vu leur état de saleté (particulièrement celles du terrain avec les vestiaires qui, pourtant, ont besoin d'être utilisées durant les AES en fin de journée). Pourrait-on envisager deux sessions de nettoyage/vérification des toilettes par jour, plutôt qu'une seule ?

La surveillance et l'encadrement des élèves à la cantine ont été réorganisés à partir de ce lundi 23 janvier afin d'être confiés aux personnels du prestataire de service Lenana Haus.

Cette nouvelle organisation libère du temps de service pour les agents d'entretien, qui s'assuraient précédemment le service des élèves de CP et CÉI. Une nouvelle organisation de nettoyage / vérification des toilettes a été mise en place depuis le 25 janvier avec un passage d'un agent toutes les heures et le contrôle d'un agent chargé de la supervision.

6/ COMPTABILITE/FINANCES : Beaucoup de parents se plaignent du service comptabilité et particulièrement des nombreuses erreurs dans la facturation (par exemple cantine : facturation de 5 jours/semaine quand l'enfant ne mange que 4 jours ou non prise en compte du paiement en avance de la totalité de la scolarité pour bénéficier de la remise des 2%) et le suivi des paiements. Certains parents disent être obligés de se déplacer pour réclamer (sur leurs heures de bureau) et sont parfois mal reçus.

Par ailleurs, la question de la différenciation tarifaire entre les enfants de nationalité française et ceux issus des autres pays européens est posée par les familles concernées.

La facturation est gérée depuis 18 mois à travers un nouveau logiciel « Factos ». La mise en place de ce nouvel outil s'est avérée plus complexe que prévu, notamment pour la facturation du service annexe de restauration scolaire.

Un travail de mise à jour des saisies relatives aux forfaits de cantine a été effectué en décembre. La correspondance entre les situations réelles et la facturation doit prendre en compte les inscriptions, désinscriptions et changement de jours qui sont très nombreux tout au long de l'année.

Les procédures de facturation, de rappels et de relances ont été rappelées aux parents début janvier 2017.

Concernant la différenciation tarifaire : les enfants des parents de ressortissants de l'Union Européenne sont facturés sur la base des étrangers tiers. Cela s'applique dans tout le réseau AEFÉ. Cet état s'explique par le fait que seul l'état français participe au financement du réseau de l'AEFE.

7/ COMMUNICATION BILINGUE : Les parents anglophones regrettent que 100 % des messages (en version papier dans les cahiers ou envoyés par e-mails) ne soient pas bilingues pour être compris de tous les parents, même les non-francophones. En particulier, les messages communiqués directement par les enseignants (du primaire surtout) ne sont bien souvent pas traduits en anglais. Le LDD peut-il être qualifié d'école bilingue comme cela a été présenté à l'inscription à plusieurs familles ? Si oui, le LDD prend-il toutes les mesures pour être à la hauteur de cette qualification ?

L'APE a pu mettre en place une communication systématique en français et en anglais.

La Direction fait l'effort de communiquer en deux langues à l'occasion des messages assez courts.

En revanche, la traduction de nombreux documents, dont le Diderot Info n'est pas assurée. Une réflexion est en cours sur la possibilité de proposer deux versions du site internet : une version en français et une version en anglais. La volonté de communiquer en deux langues est partagée par tous. Les freins sont ceux des moyens à déployer.

Les enseignants vont être sensibilisés à cette problématique dans leur communication directe avec les parents.

Par ailleurs, il faut noter que le Lycée Denis Diderot ne se présente pas comme une école bilingue.

8/ ORIENTATION ET COMMUNICATION : Les parents non français ou qui connaissent mal le système éducatif français souhaiteraient plus d'informations de la part du LDD sur les possibilités éducatives après le collège, au LDD et ailleurs.

Un personnel du Lycée exerce les fonctions de Personnel Ressource en Information et en Orientation, il s'agit de Madame DEJONGHE, documentaliste.

De nombreuses ressources sont en ligne sur le site du Lycée.

Les parents du Lycée sont invités tous les ans à une réunion d'information au sein du Lycée.

Les réunions sont programmées cette année le mercredi 1^{er} février.

Deux réunions s'enchaîneront à cette date :

- De 16h30 à 17h30 pour les parents des classes de 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale
- De 17h30 à 18h30 pour les parents de Terminale et la procédure APB (Admission Post Bac)

9/ OIB : Certains parents dont les enfants se sont inscrits à l'option OIB déplorent l'énorme surcharge de travail engendrée par le suivi de cette option (heures de cours supplémentaires et devoirs à la maison) tout en regrettant le manque d'information en amont sur les conséquences de ce choix.

L'Option OIB entraîne effectivement une charge de travail très importante (heure de cours, travaux supplémentaires). Cette charge est très clairement annoncée aux parents de CM2 à l'occasion de la réunion de présentation du collège et de la classe de 6^{ème}.

Le Proviseur insiste vraiment sur cet aspect à chaque fois que la question du choix de l'option est abordée avec un parent.

10/ ORGANISATION DE LA FIN DE L'ANNEE SCOLAIRE AU COLLEGE ET EN 2de : Maintenant que les dates du bac et du DNB sont connues, pouvez-vous nous en dire plus sur l'organisation de la fin de l'année scolaire pour les élèves qui n'ont pas d'examen ? Quelles seront les journées de cours supprimées ?

Le calendrier du 3^{ème} trimestre est en cours d'élaboration.

Il s'agit de positionner l'ensemble des échéances (examens, conseils de classe, conseil d'école, conseil d'établissement, conseil d'administration).

Les épreuves orales des épreuves anticipées du baccalauréat et du DNB seront organisées durant les épreuves écrites des élèves de Terminale.

Les soutenances des rapports de stage (de découverte professionnelle) seront organisées durant cette période également.

Les équipes participent à la construction de projets pour la reprise des cours. Il en est ainsi des projets d'éducation à la citoyenneté en classe de 2nde et de voyages scolaires (en 4^{ème} notamment).

Les familles seront informées en mars par écrit des calendriers spécifiques pour chaque niveau de classe.

11/ COURS DE SPORT EXTRA-SCOLAIRES (POUR LES PARENTS ET LES ELEVES) :

Serait-il possible de proposer les cours de tennis de table le samedi (matin ou après-midi) ou éventuellement le vendredi après-midi pour les parents qui travaillent et qui ne sont pas disponibles en semaine ?

Les parents regrettent que les stages de basket qui étaient proposés pendant les vacances scolaires ne soient plus proposés.

Ayant interrogé d'une part le coach de basket et d'autre part M. Yoga, responsable des AES, les parents n'ont pas obtenu de réponse satisfaisante sur la raison de l'arrêt de ces stages et voudraient comprendre.

De nombreuses activités sont déjà organisées le samedi (football, basket, voile, escalade, patinage).

Certaines sorties doivent être annulées en raison d'un nombre insuffisant d'inscrits. L'activité rugby du samedi matin a également été interrompue en raison d'un nombre insuffisant de participants.

L'organisation de nouvelles activités ne peut donc être envisagée sans l'assurance d'un effectif qui le justifie.

Il n'y a pas eu de demande spécifique relative à des stages de baskets.

En l'absence d'autres questions, Monsieur le Proviseur clôt la séance à 19h30.

Le Proviseur, Président
Yvan SCHMITT



La secrétaire de séance
Isabelle PICARD

